Angoulême (16) : quatre surveillants pénitentiaires de la maison d’arrêt mis en examen pour avoir fourni des téléphones et de la drogue à des détenus

17/10/2025 à 20h55



Quatre surveillants pénitentiaires de la maison d’arrêt d’Angoulême (Charente) ont été mis en examen vendredi pour avoir fourni des téléphones portables et des stupéfiants à des détenus, a annoncé le parquet. Les agents ont été placés sous contrôle judiciaire, «contrairement aux réquisitions du parquet qui avait demandé la détention provisoire pour 3 d’entre eux», tandis que leur cinquième collègue a été placé sous le statut de «témoin assisté», détaille le magistrat.

Ils sont poursuivis pour «corruption passive, remise irrégulière d’objet à détenu, participation à une association de malfaiteurs en vue de commettre un délit puni d’au moins 5 ans d’emprisonnement, transport et détention, offre ou cession de stupéfiants», indique le procureur de la République à Périgueux, Jacques-Edouard Andrault dans un communiqué.

Lundi, cinq agents, dont l’un est «à la retraite», avaient été placés en garde à vue, dans le cadre d’une enquête ouverte en

février dernier par la direction départementale de la police nationale de la Charente.

Le Figaro